



JAMAULT René

Naissance : 10 septembre 1919 - Brest
Année d'entrée en résistance ou F.F.I. : 1942
Résistance : [Alliance](#)
Pseudonyme(s) : S27
Secteur(s) d'action : Brest
Arrêté, Déporté, Fusillé
Décès : 30 novembre 1944 - Pforzheim (Allemagne)
Mort pour la France

René Adolphe Marie Jamault est l'aîné des six enfants d'Adolphe Jamault et d'Elisabeth Lamarque. La famille habite au 4, rue de Turenne, dans le quartier de Saint-Martin. Le jeune homme a fait ses études à Brest et, à l'époque où il entre dans la Résistance, soit au début de 1943 au plus tard, il est inscrit à la faculté de Droit de Paris où il suit les cours par correspondance pour se préparer à son examen de licence. Parallèlement, il poursuit son stage comme clerc auprès de l'étude notariale de son père, Maître Jamault Adolphe, située au 26, rue de Siam.

Le réseau de renseignement [Alliance](#) auquel va appartenir René Jamault a commencé à s'implanter en Bretagne au printemps de 1942. Dans le courant de l'année est créé le sous-secteur brestois, dont l'un des principaux responsables est [Maurice Gillet](#) alias *Licorne*, courtier maritime à Brest, responsable également d'une base locale d'opérations maritimes lié au sous réseau *Sea Star* dirigé par [Joël Lemoigne](#). René Jamault connaît [Maurice Gillet](#). Ils sont devenus amis avant la guerre et c'est sûrement par l'intermédiaire de ce dernier que René Jamault entre dans la Résistance au sein du réseau [Alliance](#) dont il devient un des membres actifs sur le secteur de Brest, avec le matricule S.27, chargé de diverses missions en tant qu'agent de liaison et de renseignement.

Ainsi, dans cette ville et ce port où l'Occupant est omniprésent, il recherche des renseignements sur l'ennemi, prend des contacts avec d'autres résistants, c'est lui qui se charge entre autres de la duplication des plans dérobés à l'arsenal. Malgré la préparation à l'examen de licence en Droit et ses fonctions professionnelles auprès de son père qui occupent une grande partie de ses journées, le jeune homme trouve le temps nécessaire pour mener de front ses diverses obligations, à commencer par la lutte clandestine.

Le démantèlement du secteur brestois du réseau [Alliance](#) par la Gestapo, organisé dans le cadre d'une opération d'envergure contre l'ensemble du réseau - le 16 septembre, le siège de l'état-major du réseau est touché à Paris - débute à Brest le 27 septembre 1943. C'est au 102, rue Jean-Jaurès, dans l'appartement loué par les parents Gillet à leur fils [Maurice](#) et à son épouse [Marie Gillet](#), que sera appréhendé René Jamault par le Sicherheitspolizei-Kommando (S.D). De fait, ce jour-là, dans la souricière tendue par le service de la sécurité allemande dirigé par Roëder autour de l'appartement, tombent de nombreux membres du réseau, à commencer par le couple Gillet, tôt dans la matinée, puis [Pierre](#) et [René Guézenec](#), [André Guyomard](#) et [Clara Machtou](#)...

Selon certains témoignages recueillis après guerre, c'est vers 14h que René se serait fait prendre alors qu'il venait rendre compte d'une mission en presqu'île de Crozon. Les arrestations des autres membres du réseau se poursuivent jusqu'en novembre, soit une vingtaine de personnes au total (parmi lesquelles citons [Paul Masson](#), [Alice Coudol](#), [Georges Roudaut](#) et [Jean-Louis Eozénu](#)), jusqu'à la disparition du sous-secteur brestois avant la fin de 1943.

L'équipe de Roëder avait-elle en mains une liste des membres du réseau comme le pensent certains ? Sans doute que non, car les arrestations s'étalent sur plusieurs semaines : une liste en mains, l'affaire eut été promptement réglée par le SD. Comme l'écrit André Kervella :

“il suffi(sai)t (aux hommes de Roëder) d'apprendre que les Gillet avaient des relations suivies avec telle ou telle personne amie pour qu'ils lancent une interpellation et, même sans aveux, ils décrètent avoir entre les mains des terroristes ou des espions.”

Pendant les 48 heures qui suivent leur arrestation, René Jamault et ses camarades sont internés à la prison de Pontaniou et soumis aux rudes interrogatoires de la Gestapo à Bonne-Nouvelle (Kerinou). Conduit en car à Rennes le 29 septembre, René et ses 15 compagnons du réseau Alliance sont incarcérés à la prison Saint-Jacques. Transféré à la prison de Fresnes (Seine, Val-de-Marne) avec quelques-uns de ses camarades au début de janvier, il est déporté à Pforzheim (Bade-Wurtemberg) en Allemagne via Strasbourg le 25 janvier 1944. À la prison de Pforzheim, il est incarcéré sous le numéro d'écrou 579. Dans le courant du mois de mars, le tribunal du Reich, après réception et analyse du dossier que lui a transmis la Gestapo de Strasbourg concernant René et 12 autres inculpés du réseau [Alliance](#), confirme l'accusation d'espionnage au profit d'une puissance ennemie et y appose la mention *Nacht und Nebel* (NN), ce qui signifie que les inculpés, classés dans la catégorie des plus dangereux, sont incarcérés sans acte d'accusation, sans avocat, sans juge, sans jugement. Leurs familles ne savent rien d'elles. Ils doivent disparaître sans laisser de traces... dans la nuit et le brouillard ! La libération de Strasbourg le 23 novembre 1944 et l'avancée des armées alliées sur le Rhin précipitent les événements :

“ Le jour même de la libération de Strasbourg, le 23 novembre 1944, Gehrum (SS Obersturmführer et chef de la Gestapo à Strasbourg) partait de l'autre côté du Rhin à partir de Kehl, assisté par 2 à 4 « aides » pour son expédition meurtrière, pour exterminer les membres encore vivants du Réseau Alliance. Le modèle était partout le même : le SS réclamait les prisonniers comme pour les neuf assassinats de Kehl, les douze de Rastatt, les quatre d'Offenburg, trois de Fribourg, huit de Bühl — et puis, le 30 novembre 1944 les 25 assassinats de Pforzheim commis par les meurtriers Gehrum, Brunner, Buchner, Howold et Irion.” [1]

De fait, le matin du 30 novembre 1944, à 5 heures précisément, a lieu la levée d'écrou des détenus d'Alliance, on verse une somme de 10 Marks aux 26 hommes et femmes pour les frais immédiats en leur laissant croire qu'ils vont être libérés. Puis le convoi part en camions vers le bois du Hagerschieß à environ 2 kilomètres de la prison. Là, tous sont abattus d'une balle dans la nuque puis jetés dans un cratère de bombe au bord de la Tiefenbronner Straße.

Les cadavres seront exhumés en mai 1945 par les soldats français. Après qu'elle ait été identifiée par son frère, la dépouille de René Jamault a été rapatriée et repose désormais au cimetière de Brest. Son acte de décès a été transcrit à Brest le 11 février 1947. Son nom figure sur la stèle commémorative du réseau Alliance à Pforzheim (Allemagne).

À titre posthume, René Jamault a été nommé sous-lieutenant pour son appartenance à la DGER et services accomplis dans les FFC comme Agent P2 du 1/02/43 au 30/11/44 en qualité de chargé de mission de 3ème classe. Il obtient la mention *Mort pour la France* et la mention *Mort en déportation* par arrêté du 7 juillet 1954 et a reçu les distinctions suivantes :

- Croix de Guerre 1939-1945 (1946)
- Médaille de la Résistance française (1947)
- Certificat de service, signé par le Maréchal Montgomery (6 mai 1946)

En son hommage, la ville de Brest attribue son nom à un square du quartier de Pen ar Creac'h.

Publiée le samedi 13 novembre 2021, par [Michel Madec](#), mise à jour mardi 24 janvier 2023

Sources - Liens

- Archives municipales de Brest, registre d'état civil ([1E260](#)).
- Ordre de la Libération, registre des médaillés de la Résistance française ([J.O du 13/07/1947](#)).
- Service historique de la Défense de Caen, dossier d'attribution du titre de Déporté Résistant et d'attribution de la mention Mort pour la France à René Jamault ([AC 21P 465188](#)).
- Le Maitron, notice biographique de [René Jamault](#).
- VULLIEZ Albert, *Brest au combat (1939-1944)*, éditions Ozanne, 1950.
- FOURCADE Marie-Madeleine, *L'Arche de Noé*, éditions Fayard, 1968.
- KERVELLA André, *Brest rebelle 1939-1945*, éditions Skol Vreizh, février 1998.
- BRÄNDLE Brigitte et Gerhard, [En mémoire du réseau Alliance](#), article numérique, 2019.
- CARAES Guy, *Le réseau Alliance*, éditions Ouest-France, 2021.
- Service historique de la Défense de Vincennes, dossier individuel de résistant de René Jamault ([GR 16P305512](#)) - **Non consulté à ce jour.**

Remerciements à Françoise Omnes pour la relecture de cette notice.

Notes

[1] Sources : En mémoire - zur Erinnerung - Réseau Alliance.

Mémoires des Résistants et FFI de l'arrondissement de Brest - <https://www.resistance-brest.net>